



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 3 décembre 2015

Mirova et la CNULCD s'associent pour créer le Fonds LDN*, le 1^{er} fonds au monde visant à atteindre la Neutralité en termes de dégradation des terres

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), par le biais de son volet opérationnel - le Mécanisme Mondial – et Mirova, la société de gestion de Natixis dédiée à l'investissement responsable, ont signé un partenariat en vue de structurer le premier fonds mondial dédié à atteindre la Neutralité en termes de dégradation des terres – le fonds LDN. La Caisse des Dépôts soutient cette initiative.

Le Mécanisme Mondial et Mirova sont heureux d'annoncer la signature d'un Protocole d'Entente dans le but de structurer le Fonds LDN. L'ambition du Fonds sera de créer un nouveau territoire d'investissement : celui de la réhabilitation et de la prévention de la dégradation des terres. Le lancement du Fonds devrait avoir lieu en décembre 2016.

La Caisse des Dépôts a accepté de soutenir ce projet. Des institutions internationales, telles que la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), organisme membre du Groupe de la Banque mondiale, soutiennent la création du Fonds, qu'ils accompagneront durant sa phase de structuration.

Chaque année, nous dégradons une surface égale à la moitié de la Grande-Bretagne pour répondre aux besoins de l'économie mondiale. Les coûts environnementaux, sociaux et financiers de la dégradation des terres sont immenses. Le fonds LDN aura pour objectif de récompenser les pratiques de gestion des terres qui permettent d'éviter la dégradation des terres productives. Il cherchera ainsi à favoriser l'adoption de pratiques durables d'utilisation des terres et la restauration des terres déjà dégradées.

Les bénéfices attendus de la prévention et de l'inversion de la dégradation des terres sont largement supérieurs au coût de leur réhabilitation. A titre d'exemple, selon un rapport de l'initiative Economie de la dégradation des terres (ELD) intitulé Value for Land: Prosperous lands and positive rewards through sustainable land management (Valeur des terres : terres prospères et récompenses grâce à une gestion durable des terres), la seule adoption de pratiques de gestion durables des terres (GDT) pourrait entraîner une hausse de la production agricole égale à 1 400 milliards USD.

La neutralité en termes de dégradation des terres (LDN) a été identifiée comme l'un des buts à atteindre en 2030 (objectif 15.3) dans le cadre de l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le concept de LDN fait référence à un état où la quantité de ressources terrestres saines et productives dont dépend chaque famille, région ou pays pour les services écosystémiques, reste au moins stable.

En octobre, les Parties à la CNUCLD se sont mises d'accords sur des objectifs nationaux permettant de parvenir à un monde neutre en termes de dégradation des terres.

Le projet du Fonds LDN est né en 2014, suite à des concertations entre plusieurs institutions engagées dans la recherche de solutions durables au problème de la dégradation des terres. Un premier document de réflexion a été présenté par le Mécanisme Mondial au Forum Mondial de l'Investissement à Genève, en octobre 2014.

Ce Fonds aura vocation à proposer une plate-forme de coordination pour un financement mixte. Il devrait prendre la forme d'un partenariat public-privé, destiné aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs d'impact, aux institutions de financement du développement et aux donateurs engagés en faveur de la LDN. Géré par une société privée, le Fonds devrait être composé de plusieurs tranches et cherchera à générer pour chaque investisseur des rendements liés à leur profil risque/rendement spécifique.

Le Mécanisme Mondial et Mirova uniront leurs efforts dans les mois à venir pour que ce projet de Fonds prenne vie, et pour mettre en place les conditions d'existence de ce véhicule d'investissement. Une équipe projet commune, organisée en six groupes de travail interconnectés, s'apprête à démarrer la structuration du Fonds. Ce travail inclura notamment l'identification de projets viables financièrement dans différents secteurs et régions.

Pour Stéphane Le Foll, ministre français de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, « *le Fonds LDN doit témoigner de l'engagement du secteur privé à soutenir à l'échelle planétaire une politique et des investissements indispensables aux agriculteurs du monde entier. Une fois lancé, en 2016, ce fond deviendra un instrument essentiel pour réhabiliter les millions d'hectares de terres dégradées, qu'il rendra fertiles et productives. Cet engagement est parfaitement en cohérence avec l'initiative du « 4 pour 1000 : Les sols pour la sécurité alimentaire et le climat » qui a été lancée à l'initiative de la France à l'occasion de la COP21.* »

Annick Girardin, secrétaire d'Etat au développement et à la francophonie, ajoute : « *Pour répondre aux questions actuelles en débat auxquelles nous faisons face, nous devons offrir de réelles opportunités et de l'espoir. C'est pour cela que, nous devons investir considérablement dans la terre. L'idée de créer un Fonds LDN qui, simultanément, favorise l'investissement du secteur privé, aide à la restauration des régions dégradées et intensifie les pratiques d'utilisation durable des terres est innovateur et mérite le soutien de la communauté mondiale.* »

Monique Barbut, la Secrétaire Générale de la CNUCLD, déclare : « *Je suis heureuse d'annoncer notre collaboration avec Mirova en vue de structurer le Fonds, et avec le soutien de la BEI, la Caisse des Dépôts, et le WWF entre autres. Les conditions d'existence et de réussite du Fonds LDN, sur lequel le secrétariat CNUCLD a travaillé depuis plus d'un an, sont maintenant en train de prendre forme.* »

Philippe Zaouati, Directeur Général de Mirova, commente : « *Chez Mirova, nous sommes convaincus que l'intégration des enjeux de développement durable permet de proposer aux investisseurs des solutions créatrices de valeur sur le long terme. Nous sommes honorés d'unir nos forces à celles de la CNUCLD pour structurer ce Fonds, dont nous espérons qu'il sera un triple succès : financier, environnemental et social* »

« *La Caisse des Dépôts approuve l'initiative du Fonds, dans ses intentions comme dans ses méthodes, et se tient prête à le soutenir le moment venu en fonction des termes du modèle économique qui sera proposé* » annonce Pierre-René Lemas, Directeur Général du groupe Caisse des Dépôts.

La BEI soutient également cette initiative. *"La Banque Européenne d'Investissement, en tant que plus grand bailleur de fonds de l'action pour le climat, reconnaît le besoin essentiel de répondre aux problématiques de dégradation des terres, y compris la déforestation et la désertification. Le Fonds LDN est une initiative ambitieuse et novatrice dotée d'un potentiel impressionnant pour combattre les impacts du changement climatique, au niveau local comme à plus grande échelle. La BEI s'attachera à garantir que la mise en œuvre de ce nouveau fonds important soit une réussite"* déclare Ambroise Fayolle, Vice-président chargé de l'innovation à la BEI.

Selon Marco Lambertini, Directeur général du WWF International, *« Pour la première fois, nous avons un accord universel pour arrêter et inverser la dégradation des terres, formalisé par les ODD adoptés récemment, qui soulignent spécifiquement la volonté d'atteindre la neutralité en termes de dégradation des terres d'ici 2030. Dans ce contexte, le WWF salue la réflexion, les efforts et l'esprit qui sous-tendent le Fonds LDN. C'est un projet passionnant, que nous sommes prêts à soutenir. »*

*Land Degradation Neutrality: Neutralité en termes de dégradation des terres

Contacts

CNULCD

Wagaki Wischnewski
Tel: +49 228 815 2820
wwischnewski@unccd.int

Mirova

Bérengère Savelli
Tel. +33 (0)1 44 50 58 73
berengere.savelli@shan.fr

Natixis

Sonia Dilouya
Tel. +33 (0)1 58 32 01 03
sonia.dilouya@natixis.com

Note au lecteur

Le présent document (le « Document ») concerne le projet de fonds actuellement dénommé fonds LDN (le « Fonds »). Le Document ne constitue pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par le Fonds. Il ne constitue pas un engagement du Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (« CNULCD »), du Mécanisme Mondial, ni de Mirova de structurer et mettre en place le Fonds, ni un quelconque autre fonds.

A propos de la CNULCD

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) est le seul accord international juridiquement contraignant sur les questions de la terre. La Convention travaille, avec des partenaires, afin de promouvoir la bonne gestion des terres. Ses 195 Parties visent à réaliser la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) à travers des objectifs nationaux volontaires. En accomplissant la NDT, nous garantirons la santé et la productivité de la terre, atténuerons les effets de la sécheresse et rendrons les populations et les écosystèmes affectés plus résistants au changement climatique.

À propos du Mécanisme mondial

Le Mécanisme mondial est le mécanisme financier établi par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification pour aider les pays en développement dans la mobilisation des ressources pour la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. En Octobre 2015, la 12ème Conférence des Parties à la Convention (COP 12) a demandé au Mécanisme mondial, en consultation avec le Secrétariat de la Convention, "d'élaborer des options pour accroître les incitations et le soutien financier pour les activités de la DDTS (Désertification, Dégradation de Terres et Sécheresse), y compris la création éventuelle d'un fonds LDN indépendant".

<http://www.global-mechanism.org/>

À propos de Mirova

Mirova développe une approche globale de l'investissement responsable : actions, taux, infrastructures généralistes et énergies renouvelables, Impact investing¹, vote et engagement. Mirova totalise 5,8 milliards d'euros d'encours en gestion et 42,9 milliards d'euros en vote et engagement². Mirova rassemble une cinquantaine d'experts multidisciplinaires : spécialistes de la gestion thématique, ingénieurs, analystes financiers et ESG³, spécialistes du financement de projets et experts de la finance solidaire.

www.mirova.com

 [@Mirova_RI](https://twitter.com/Mirova_RI)

Société anonyme au capital de 7 461 327,50 euros – Agréée par l'AMF sous le n°GP 02-014 – RCS Paris n°394 648 216

¹ Impact investing : gestion à fort impact social/environnemental.

² Source : Mirova – 30/09/2015.

³ ESG : Environnemental, Social/Sociétal et de Gouvernance.

À propos de Natixis

Natixis est la banque internationale de financement, de gestion, d'assurance et de services financiers du Groupe BPCE, deuxième acteur bancaire en France avec 36 millions de clients à travers ses deux réseaux, Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

Avec plus de 16 000 collaborateurs, Natixis intervient dans trois domaines d'activités au sein desquels elle dispose d'expertises métiers fortes : la Banque de Grande Clientèle, l'Épargne & l'Assurance et les Services Financiers Spécialisés.

Elle accompagne de manière durable, dans le monde entier, sa propre clientèle d'entreprises, d'institutions financières et d'investisseurs institutionnels et la clientèle de particuliers, professionnels et PME des deux réseaux du Groupe BPCE.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008. Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique. <http://www.caissedesdepots.fr>

A propos de la Banque européenne d'investissement

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE.

<http://www.eib.org>]

A propos du WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 220 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la

philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.
www.wwf.fr

A propos de la MIGA

L'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), organisme membre du Groupe de la Banque mondiale, a été créée en 1988 pour encourager les investissements directs étrangers (IDE) dans les pays en développement afin de favoriser la croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations. La MIGA remplit son mandat en offrant des garanties contre les risques politiques et des rehaussements de crédits aux investisseurs et aux prêteurs.